



Demande d'autorisation D'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) ⁽¹⁾ Mr MARESCOT Jacky
Président anciens sapeurs pompiers Trouville sur Mer

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de 3 catégorie) Parking magasin Carrefour

Lieu de Touques pour vide-greniers

à l'occasion de (3) _____

du 01-05-22 à 6h heures 00

au 01-05-22 à 19h heures 00

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 17-03-2022
(signature)

Marescot

Arrêté du Maire

N° de l'arrêté

2022 / 035

Je soussigné(e) Fabienne Louis, Adjointe au Maire de la mairie de TOUQUES (14)

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique ;

Vu ⁽⁴⁾ _____

Arrête :

M⁽¹⁾ Jacky MARESCOT, Président des anciens sapeurs pompiers de Trouville sur Mer

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} catégorie

à ⁽²⁾ Parking du magasin Carrefour, Route de Paris 14800 TOUQUES -

du 01 mai 2022 à 6 heures 00 -

au 01 mai 2022 à 19 heures 00 -

à l'occasion de (3) Vide - greniers

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à TOUQUES le 16 mars 2022



Adjointe au Maire
Fabienne LOUIS

(1) Nom, prénoms, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête , etc.

(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé